



Monsieur le Recteur de la région
académique Bretagne
Recteur de l'académie de Rennes
Chancelier des universités de Bretagne

Objet : Mise en œuvre de la revalorisation de l'IFSE au bénéfice des AAE et SAENES

Monsieur le Recteur,

Préalablement au CTA du 1 mars, et suite aux échanges tenus le vendredi 04 février lors du groupe de travail sur le domaine cité en objet, les syndicats Administration et Intendance – Unsa et Sgen-CFDT et SNASUB-FSU souhaiteraient être destinataires d'un tableau exhaustif des montants IFSE académiques 2022 des AAE et SAENES pour les BOP 214 et 141.

Le tableau présenté en groupe de travail comportait uniquement des montants moyens par groupe de fonction. Outre le fait qu'une moyenne ne reflète pas la réalité d'une situation, parfois composée à partir de valeurs hautes qui masquent la réalité des plus basses, elle fait fi de la cartographie IFSE retenue dans notre académie.

Ce document incomplet ne permet pas aux représentants des personnels que nous sommes d'avoir une visibilité sur la politique indemnitaire académique, visibilité encore moindre des métiers en tension que vous vouliez mettre en avant et de la pérennité des différentes mesures actées en 2021.

Nous avons demandé les informations sur la dénomination des fonctions exercées dans chaque groupe de fonction, ainsi que les grades pour chacun des corps avec la distinction logés – non logés, ceci dans le respect de la cartographie académique.

Il serait paradoxal que cette politique indemnitaire, incontestablement porteuse d'améliorations significatives pour les personnels, fasse l'objet d'une opacité telle qu'elle suscite au final une forme de défiance et affaiblisse le dialogue social académique.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire académique
Du SNASUB/FSU
Lionel JULIEN

Le Secrétaire Général
du Sgen-CFDT Bretagne
Luc GRIMONPREZ

Le Secrétaire Académique

A&I - Unsa

Jean Michel HERVÉ